

VILLEFRANCHE/BELLEVILLE SOLIDARITÉ

La marche pour les migrants va passer par le Beaujolais

Entre Vintimille et Londres, la Marche solidaire s'arrêtera pour deux étapes dans le Beaujolais, à Villefranche-sur-Saône et à Belleville, les 26 et 27 mai.

La première Marche solidaire pour les migrants(es) s'est élancée le 30 avril de Vintimille (Italie) et devrait rallier Londres (Angleterre) d'ici au 8 juillet, au terme d'un parcours de 1 400 kilomètres à travers la France et 60 étapes. À l'initiative de l'Auberge des migrants, une structure qui s'occupe d'eux depuis une dizaine d'années dans le nord de la France, en lien avec la Roya italienne, cette manifestation solidaire et citoyenne de plus de deux mois va s'arrêter tout un week-end dans le Beaujolais, samedi et dimanche, après une étape à Lyon (Rhône) et avant celle de Mâcon (Saône-et-Loire).

À chaque étape, les organisateurs s'appuient sur des relais locaux : associations, citoyens, collectifs, ONG... C'est ainsi qu'ils se sont rapprochés du Beaujolais, en lançant un appel il y a plusieurs mois. « On a posé un parcours théorique sur le papier, puis on a pris contact avec les



■ La Marche solidaire réunit entre 50 et 100 marcheurs par jour [ici à Aix-en-Provence]. Photo MAXPPP/POR La Provence/Georges ROBERT

collectivités par Internet, raconte François Guennoc, vice-président de l'Auberge des migrants. On a été très bien accueillis dans le Beaujolais, où je me suis rendu il y a quelques semaines en éclairage. Même si on a changé notre projet de départ, car une commune du secteur nous a dit non, apparemment pour des raisons logistiques...»

Cette marche militante a pour objectif de sensibiliser

l'opinion publique à la problématique des migrants, de protester contre le « délit de solidarité » mais aussi de récolter des fonds et des dons pour leur accompagnement. Symboliquement, elle relie deux frontières bloquées pour les migrants : franco-italienne et franco-britannique. Chaque jour, une cinquantaine de marcheurs (inscrits au préalable et jusqu'à la veille) se relaient sur une distance

d'une vingtaine de kilomètres. Chaque étape est organisée et financée par les relais locaux. Pour l'association, le budget global de la marche est de 80 000 €. « C'est une première, poursuit le vice-président, clairement inspirée par la Marche des Beurs. C'est une action humanitaire et apolitique, mais c'est une question politique. Des partis nous soutiennent, mais sans "récupération" ni grandes

50 C'est le nombre moyen de marcheurs par jour.

bannières. » Les marcheurs arriveront le samedi après-midi à Villefranche. « On a constitué un petit comité de citoyens bénévoles, commente Cécile Lefèvre, leur porte-parole. C'est ouvert à tout le monde. » Après une nuit passée au camping d'Anse, l'équipe reprendra la route et de nouveaux marcheurs la rejoindront en direction de Belleville, où l'association bellevilloise l'Effet Papillon a réuni une vingtaine d'associations pour un grand rassemblement festif à partir de 17 h 30. « Je suis très heureuse car nous allons réunir toutes les communautés et associations autour de cette cause », applaudit la présidente, Elodie Perrichon. Après une nuit au camping de Montmerle, la Marche reprendra la route.

Delphine GIVORD

NOTE Plus d'informations sur le site www.laubergedesmigrants.fr. Inscription à la marche en ligne jusqu'à la veille.

LYON ENVIRONNEMENT

Publicités au sol : interdites, vraiment ?

À Bellecour, Confluence, Garibaldi, elles sont arrivées sur nos trottoirs. Elles, ce sont les publicités au sol pour des marques tels Carrefour, BMW ou Aéroports de Lyon, imprimées directement avec des pochoirs et des nettoyeurs à haute pression... Pour mémoire, le sujet avait été au cœur d'un imbroglio en fin d'année dernière.

Réduire la publicité depuis quinze ans

Le 24 décembre 2017, un décret au Journal officiel annonçait que les villes de Lyon, Bordeaux et Nantes pouvaient tester les marques publicitaires biodégradables éphémères sur les trottoirs, et ce, pour une durée d'un an et demi. Si Nantes et Bordeaux avaient rapidement bannié en tou-

che, Lyon avait pris son temps, la Métropole annonçant une concertation. Finalement, le 29 janvier, lors du conseil municipal, le maire de Lyon, Georges Képénékian tranchait : « Il y avait l'idée qu'il y ait un travail expérimental (sur la publicité éphémère). Nous le suspendons pour le moment au gré des réflexions qui sont en cours », surtout que ces publicités allaient, selon lui, « à contre-courant de la volonté de la ville de réduire l'espace dévolu à la publicité depuis plus de quinze ans ».

Deux ans sans rien faire ?

Et pourtant, ces marques au sol, considérés par certains comme du marketing sauvage, sont de retour. « C'est inadmissible de voir ces publicités au sol dans

toute la ville, notamment avec les beaux jours où tout le monde sort, où tout le monde souhaite profiter du soleil, paisiblement, sans ces incessantes injonctions à consommer », dénonce Chloé Vasset, membre du collectif Plein la vue (<http://pleinlavue.org/>). À ce jour, la Métropole affirme « ne pas avoir autorisé ces dispositifs », qui feront l'objet de discussions lors de l'établissement du Règlement local de publicité intercommunal. Mais celui-ci vera le jour en 2020 seulement.

Et pendant deux ans, que fait-on ? Laisser faire ? Réprimer ? Pour le collectif Plein la Vue, qui s'appuie sur deux textes dont l'un, très explicite, du code de la route, la mairie doit agir vite face à des agissements hors-la-loi. «

Jean-Philippe CAVAILLEZ



■ Les marques au sol se multiplient en ville. Photo Jean-Philippe CAVAILLEZ